

ATLANTIQUE FORMATIONS

BS

Donnez du sens
à votre sécurité !

BS - Chargé d'Intervention Élémentaire

Les habilitations
électriques

Il s'agit d'une formation répondant à l'article R 4544-9 du Code du Travail : les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Sont concernés : Gardiens d'immeubles, Chauffagistes, Plombiers, Peintres... devant effectuer des remplacements et raccordements de chauffe-eau, volets roulants, convecteurs, remplacement de fusibles BT, remplacement à l'identique de lampes, ou socle de prise de courant, ou interrupteurs, raccordement de borniers (dominos), réarmement d'un dispositif de protection.

ATLANTIQUE FORMATIONS dispense les formations à la Préparation des Habilitations électriques, en formation Initiale (Débutants) ou en formation Recyclage (Expérimentés).

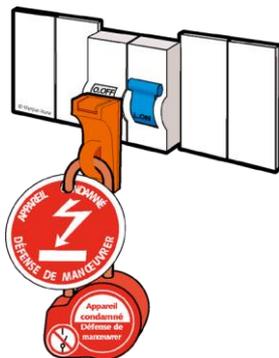
Ces formations se déroulent dans le respect de la norme NFC 18-510/A1.

À l'issue des formations théoriques et pratiques, **ATLANTIQUE FORMATIONS** effectue un contrôle des connaissances et savoir-faire du stagiaire.

La durée de formation varie selon :

- Le nombre de participants par session.
- Le niveau d'expérience des participants (pré requis).
- L'objectif fixé.

ATLANTIQUE FORMATIONS délivre une attestation de formation; la validité de la formation est de 3 ans.



ATLANTIQUE FORMATIONS SAS – Capital social : 30 000 euros

13 rue de la Côte d'Ivoire – 17000 LA ROCHELLE

Tél. : 05 17 500 550

Siret : 894 675 214 00015 Code APE : 8559A

Immatriculée au greffe du tribunal de commerce à La Rochelle – Numéro de gestion 2021B00350